

Réf: Dossier N° 001533

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPER MOUSSE IVOIRE » en abrégé « SMI »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 109, Ilot 11

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 10/03/2021 reçue Me Larrissa GadeGbeku-Assi , et enregistrés au CEPICI le 18/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER MOUSSE IVOIRE » en abrégé « SMI »

Objet : LA CONFECTION, L'ACHAT, LA VENTE, L'IMPORTATION, L'EXPORTATION DE TOUTES SORTES DE MOUSSE ET TOUS OBJETS CONFECTIONNES AVEC CETTE MATIERE ET AYANT TRAITS A LA LITERIE, NOTAMMENT LES MATELAS, SOMMIERS, COUETTES, AINSI QUE TOUS AUTRES PRODUITS DERIVES; L'ACQUISITION ET L'IMPORTATION DE TOUS MATERIAUX, MATERIELS, APPAREILS, MARQUES, BREVETS, NECESSAIRES A LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL CI-DESSUS DEFINI; LA CONSTRUCTION, L'ACQUISITION, LA PRISE A BAIL, LA LOCATION, LA TRANSFORMATION ET L'AMENAGEMENT DE TOUS IMMEUBLES BATIS OU NON, POUVANT SERVIR D'UNE MANIERE GENERALE A L'EXPLOITATION DE LA PRESENTE SOCIETE; LA PRISE DE PARTICIPATION, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, DANS TOUTES ENTREPRISES SIMILAIRES, NOTAMMEMENT PAR VOIE D'APPORT, SOUSCRIPTION OU ACHAT D'ACTIONS, D'OBLIGATIONS OU AUTRES TITRES, COMMANDITE, FONDATION DE SOCIETES NOUVELLES, FUSION; ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, FINANCIERES, MOBILIERES OU IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL CI-DESSUS DEFINI.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, Lot 109, Ilot 11

Dirigeant(s) : M YEO KELEMOUROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02030 du 22/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14346/GTCA/RC/2021 du 22/09/2021

